

République Française



Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2025	09	6224

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION : GCA/DRH AM 038718	OBJET : PERSONNEL COMMUNAL DELEGATION DE SIGNATURE Monsieur ALMODOVAR FRANCOIS Adjoint Administratif Principal de 2ème classe
--	--

Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R 2122-10 ;
VU le décret n° 2017-270 du 1^{er} mars 2017 relatif à la délégation des fonctions d'officier de l'état civil exercées par le Maire ;
VU l'arrêté municipal référencé 2023-692 portant délégation de signature à **Monsieur ALMODOVAR FRANCOIS**

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 15 octobre 2025, l'arrêté municipal susvisé référencé 2023-692 est abrogé.

A la même date, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à **Monsieur ALMODOVAR FRANCOIS** pour tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil sauf celles prévues à l'article 75 du code civil.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :
Signature de l'agent

Fait à Nîmes, le **01 OCT. 2025**
Le Maire,

Jean-Paul FOURNIER